

Justificatif généré le 15/11/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 15/11/2024  
Département : Hauts-de-Seine (92)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/754487](http://www.actu-juridique.fr/a/754487)  
N° d'annonce : 754487

## SUEZ ADVANCED FIRE ENGINEERING

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 10.000 €

**Siège social** : Tour CB21 - 16 place de l'Iris 92040 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX  
879 168 458 R.C.S. Nanterre

Suivant déclaration en date du 8 novembre 2024 :

- l'actionnaire unique, la société SUEZ, société anonyme, dont le siège social est Tour CB21, 16 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 901 644 989, a décidé de dissoudre la société SUEZ ADVANCED FIRE ENGINEERING en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et aux conditions fixées par ce texte. Et ce, avec effet rétroactif fiscal au 01/01/2024.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SUEZ ADVANCED FIRE ENGINEERING à la société SUEZ.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition, pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication au BODACC.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de Nanterre.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeUQcT8B9**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeUQcT8B9>

